

## Manuscrit 96 (K92)

Brouillon de lettre de Nicéphore Niépce à Augustin François Lemaître  
25 octobre 1829

. Châlon-sur-Saône, le 25 8<sup>bre</sup> 1829<sup>1</sup>

. Monsieur,

. Je suis fâché que vous ayez craint d'avoir trop critiqué mon essai de point de vue d'après nature<sup>2</sup>. Pour moi qui sais apprécier ce qu'il y a <sup><d'honnête et></sup> d'obligeant dans le motif qui/ vous a dirigé, je n'ai qu'un regret, c'est que vous ayez trop ménagé la juste sévérité de/ vos observations. Vous avez cru <sup><que></sup> ma planche <sup><était></sup> gravée, mais elle ne l'est pas : elle n'est que/ noircie sans <sup><aucun></sup> [l'] emploi d'un acide quelconque<sup>3</sup>, d'après un procédé qui a mal réussi par/ ma faute, le noir<sup>4</sup> ayant recouvert les traits même les moins [~~déliés~~] prononcés de l'empreinte ; ce qui/ m'a forcé de l[~~a~~]es dégager [~~le moins mal~~] <sup><le mieux></sup> que j'ai pu, <sup><à l'aide d'un linge très doux></sup> en la frottant avec un linge. Mon [~~but~~] objet/ était d'obtenir ainsi, [~~sur la planche d'argent plaqué~~], toutes les dégradations de teintes du/ noir au blanc <sup><sur cette planche d'argent p.></sup> ; Malgré cela, je pense [~~que~~] <sup><qu'avec plus de précautions et [de dextérité] un peu de dextérité></sup>, l'on pourrait tirer bon parti de ce procédé<sup>5</sup>. Mais/ vous ne vous êtes point trompé, Monsieur, en attribuant à [~~une~~] <sup><l></sup> action trop prolongée/ de la lumière l'une des défauts les plus ch<sup><0></sup> quantes que vous avez remarquées<sup>6</sup>. Malheureusement, il ne m'est pas possible de l'éviter avec un appareil dans lequel les ~~devants~~/<sup><s'empreindre></sup> sont si peu éclairés qu'il faut un temps considérable pour qu'ils puissent [~~être empreint~~]/ même légèrement ; de là ces disparates et cette confusion produites par le changement de/ direction, <sup><tantôt oblique et tantôt opposée></sup> des rayons solaires. Pour parvenir à un succès décisif, il est donc <sup><[par conséquent]></sup> indispensable/ que l'effet ait lieu le plus promptement possible ; ce qui suppose une grande clarté et une/ [~~égale~~] <sup><grande></sup> netteté dans la représentation des objets ; or il faudrait pour cela, une chambre noire/ aussi parfaite<sup>7</sup> que celle de M<sup>r</sup> Daguerre ; autrement je serai condamné à m'approcher/ plus ou moins du but, sans pouvoir jamais l'atteindre<sup>8</sup>. Je me suis donc empressé <sup><de></sup> / [~~d'accepter les~~] <sup><répondre à ses></sup> offres obligeantes de service, [~~qu'il a bien voulu me faire, et j'ai profité de~~]/ [~~cette circonstance, pour~~] <sup><en></sup> lui [~~proposer~~] <sup><proposant></sup> de coopérer avec moi, au perfectionnement de mes procédés/ héliographiques, [~~en l'associant~~] <sup><et de l'associer></sup> aux avantages qui résulteraient d'une complète réussite<sup>9</sup>. Je//

<sup>1</sup> Il existe, dans le fonds de l'Académie des Sciences de Russie, deux copies de cette lettre de la main d'Isidore Niépce (l'une d'elles se trouve retranscrite à la suite de ce brouillon). Ces deux copies présentent un certain nombre de différences de formulation avec le brouillon original de Nicéphore, parfois peu lisible. Seuls les changements les plus notables ont ici été indiqués (voir notes suivantes). La seconde copie porte en tête la mention : « M<sup>r</sup> Niépce à M<sup>r</sup> Lemaître : Châlon S. Saône, 25 8<sup>bre</sup> 1829 ».

<sup>2</sup> Un point de vue sur plaqué d'argent inversé à l'iode envoyé par Nicéphore à Daguerre le 2 octobre 1829 (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 12 octobre 1829, ASR).

<sup>3</sup> En effet, comme Daguerre, Lemaître (qui en était resté aux tentatives de Nicéphore pour imprimer convenablement ses copies de gravures gravées à l'acide) n'avait pas compris que ce point de vue n'était ni gravé, ni destiné à l'être. Le fait que Nicéphore lui ait demandé d'examiner cette épreuve avait sans doute contribué à induire le graveur et le peintre en erreur (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 12 octobre 1829, ASR).

<sup>4</sup> Conséquence du processus d'inversion des valeurs de l'image à l'aide de l'iode.

<sup>5</sup> C'est-à-dire l'utilisation du plaqué d'argent (à la place de l'étain) comme support des points de vue et l'inversion des valeurs de l'image à l'aide de l'iode (cf. Projet d'ouvrage sur l'héliographie 2/2, Septembre 1829, ASR).

<sup>6</sup> Les temps de pose des héliographies de Nicéphore étant extrêmement longs, « les objets se [trouvaient] éclairés par derrière, ou du moins sous une direction très-oblique, durant une partie de l'opération » ce qui produisait inévitablement « une disparate choquante dans le résultat » (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 4 octobre 1829, ASR).

<sup>7</sup> Dans sa seconde copie, Isidore a remplacé ce mot par « perfectionnée ».

<sup>8</sup> Dans sa lettre du 12 octobre 1829 (ASR), Daguerre avait commencé à se positionner comme l'homme capable de fournir à Nicéphore « une chambre noire perfectionnée », indispensable pour faire progresser l'invention. À partir de là, Nicéphore n'aura de cesse de se procurer une chambre noire de la meilleure qualité possible (ce qui le poussera à proposer à Daguerre de s'associer avec lui – cf. Lettre de Nicéphore à Daguerre, 23 octobre 1829, ASR).

<sup>9</sup> Deux jours auparavant, Nicéphore avait en effet proposé au peintre de s'associer avec lui afin de l'aider à perfectionner sa découverte (en lui apportant ses connaissances en matière d'optique). Après avoir travaillé seul durant près de 14 ans,

lui ai témoigné combien je désirerais, <sup><Monsieur></sup>, en vous adressant la même proposition, trouver une/  
garantie de plus de succès dans le concours de vos talents distingués<sup>10</sup>. [~~J'ose l'espérer~~ <sup><J'aime à me le  
persuader></sup> d'après le/  
vif intérêt que vous [~~inspire~~ <sup><voulez bien prendre></sup> l'objet de mes recherches, et parceque d'ici à l'époque où  
l'on/  
pourrait en utiliser les résultats, il ne s'agirait que d'expériences faites respectivement [~~dans~~, <sup><tendantes></sup>  
au/  
[~~le~~] but convenu, <sup><celui d'arriver par un commun effort au></sup>, du degré de perfection[~~nement jugé~~] nécessaire. Ce  
genre de travail ayant le plus/  
grand rapport avec celui de la gravure, je me prévaudrais avec d'autant plus de confiance de/  
l'offre [~~généreuse~~] que vous <sup><m></sup>avez [~~eu la complaisance me faire plusieurs fois~~ <sup><faite si genereusement></sup>, de  
votre burin ;/  
mais, croyez que je n'en abuserais pas ; et que si mes espérances [~~se réalisent~~ <sup><viennent à se réaliser></sup>, je  
me/  
féliciterai surtout, d'avoir pu vous être de quelque utilité. Veuillez m'instruire de votre/  
détermination, et agréer, <sup><[Monsieur] en même temps Monsieur l'assurance de tous les sentimens que vous>/</sup>  
<sup>m'avez inspirés></sup>, l'assurance de [~~ma parfaite considération distinguée~~ <sup><les sentimens que vous>/</sup>  
<sup>m'avez inspirés></sup>./

[. P.S : ~~ma femme s'unit à moi pour vous prier d'être notre interprète auprès de Madame~~]/

<Copie de la main d'Isidore Niépce><sup>11</sup>  
. Châlon-sur-Saône, le 25 8<sup>bre</sup> 1829

. Monsieur,

. Je suis fâché que vous ayez craint de trop critiqué mon essai de/  
point de vue d'après nature. Pour moi qui sais ce qu'il y a d'honnête/  
et d'obligeant dans le motif qui vous a dirigé, je n'ai qu'un regret,/  
c'est que vous ayez trop ménagé la juste sévérité de vos observations./

Vous avez cru que ma planche était gravée, mais elle ne/  
l'est pas, elle n'est que noircie sans aucun emploi d'un acide quelconque,/  
d'après un procédé qui a mal réussi par ma faute, le noir ayant/  
recouvert les traits même les moins prononcés de l'empreinte ; ce qui m'a/  
forcé de les dégager le mieux que j'ai pu, à l'aide d'un linge très doux./  
Mon objet était d'obtenir ainsi toutes les dégradations/  
de teintes du noir au blanc sur cette planche d'argent plaqué./  
Malgré cela, je pense qu'avec plus de precautions, et un peu de/  
dextérité, on pourrait tirer bon parti de ce procédé.

Mais, vous ne vous êtes point trompé, Monsieur, en attribuant/  
à l'action trop prolongée de la lumière l'une des défauts/  
les plus choquantes que vous avez remarquées. Malheureusement,/  
il ne m'est pas possible de l'éviter avec un appareil dans lequel/  
les devants sont si peu éclairés qu'il faut un temps considérable/  
pour qu'ils puissent s'empreindre même légèrement ; de là ces/  
disparates et cette confusion produites par le changement/  
de direction, tantôt oblique et tantôt opposée des rayons/  
solaires. Pour parvenir à un succès décisif, il est indispensable/  
que l'effet ait lieu le plus promptement possible ; ce qui/  
suppose une grande clarté et une grande netteté dans la/

---

Nicéphore s'appêtait à confier tous ses secrets à une autre personne. Cette décision bouleversera totalement la donne de l'invention de la photographie.

<sup>10</sup> Nicéphore songeait à s'associer avec Lemaître depuis longtemps (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR). Mais Daguerre en décidera autrement et réussira à évincer le graveur du projet d'association.

<sup>11</sup> Les deux copies conservées de cette lettre (de la main d'Isidore Niépce) donnent un aperçu de la version définitive envoyée par Nicéphore au graveur Lemaître. C'est pourquoi nous transcrivons ici intégralement la plus complète de ces copies.

représentation des objets : or il faudrait pour cela, une/  
chambre noire aussi parfaite que celle de M<sup>r</sup> Daguerre ;/  
autrement je serai condamné à m'approcher plus ou moins/  
du but, sans pouvoir jamais l'atteindre./

Je me suis donc empressé de répondre à ses offres obligeantes/  
de service, en lui proposant de coopérer avec moi, au/  
perfectionnement de mes procédés héliographiques, et de/  
l'associer aux avantages qui résulteraient d'une complète/  
reussite. Je lui ai témoigné combien je désirais, Monsieur,/  
en vous adressant la même proposition, trouver une garantie/  
de plus de succès dans le concours de vos talents distingués. J'aime/  
à me le persuader d'après le vif intérêt que vous voulez bien//

prendre à l'objet de mes recherches, et parceque d'ici à l'époque/  
où l'on pourrait en utiliser les résultats, il ne s'agirait que/  
d'expériences tendantes respectivement au but convenu, celui/  
d'arriver par un commun effort au degré de perfectionnement nécessaire./  
Ce genre de travail ayant le plus grand rapport avec celui/  
de la gravure, je me prevaudrais avec d'autant plus de/  
confiance de l'offre que vous m'avez faite si genereusement,/  
de votre burin ; mais, croyez que je n'en abuserais pas ; et que/  
si mes espérances viennent à se réaliser, je me féliciterai/  
surtout, d'avoir pu vous être de quelque utilité./  
Veuillez m'instruire de votre détermination, et agréer,/  
en même temps, Monsieur, l'assurance de tous les/  
sentimens que vous m'avez inspirés./

J.N. Niépce

P.S : ma femme désire que je sois son interprête auprès de vous,/  
Monsieur, et de Madame, à laquelle je vous prie de présenter mon hommage/  
empressé./.